

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2018

Le Conseil municipal s'est réuni le 4 décembre 2018, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

Rapport annuel d'activité de la CCPA présenté par Mr Christian Calvez, Président de la CCPA

Informations sur l'attribution de marchés : Travaux de renforcement du pont de Tاراignon ; création d'un réseau de collecte des eaux pluviales du cimetière ; aménagement de l'avenue de Kerveguen. Maîtrise d'œuvre de la restructuration de l'actuelle maison de retraite en pôle social et associatif.

Rapports annuels des services d'eau et d'assainissement et de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Cession de parcelles au lieu-dit Kerbrat-Gouesnou à la CCPA pour future extension de la zone d'activités économiques de Penhoat. Surface totale : 42 262 m². Prix de vente : 61 468 €. Unanimité.

Cession de parcelle, route de Pen ar c'hoat., à usage de bassin de rétention des eaux pluviales. Acquéreur : entreprise Sofaque. Prix : 1 € symbolique. Unanimité.

Cession d'un délaissé de chemin rural au lieu-dit Locmaria, de surface d'environ 240 m², après enquête publique, au prix de 10 € le m². Unanimité.

Avis sur la dérogation à la règle du repos dominical des salariés pour l'année 2019. Après demandes de commerçants, dans les limites fixées par le code du travail, le conseil municipal émet un avis favorable unanime à ce que soit permis aux commerces de détails, par décision du Maire, d'employer leurs salariés les dimanches 22 décembre et 29 décembre 2019.

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) pour l'année 2019

La commune est éligible au bénéfice de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, par laquelle l'Etat soutient des opérations entrant dans le cadre d'orientations prioritaires définies chaque année, notamment pour l'année 2019 :

- la rénovation de bâtiments communaux intégrant la mise aux normes d'accessibilité ainsi que l'ensemble des travaux liés aux économies d'énergie ;
- le maintien des services publics en milieu rural et services à la population ;
- les opérations relatives à l'aide aux personnes.

Un financement sera sollicité pour la création d'un pôle social et la création d'un pôle associatif dans le cadre de la restructuration de l'EHPAD. 7 Contre.

Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables et remboursement par la CCPA des admissions en non-valeur des factures eau et assainissement impayées. Unanimité.

Décisions budgétaires modificatives n° 2 du budget général et n° 1 du budget annexe Enfance-jeunesse. Ajustements de crédits. Unanimité.

Convention d'entretien des espaces verts de la zone d'activités de Callac. Remboursement par la CCPA à la commune. 2938 €/an. Unanimité.

Avenant à la convention de délégation des services Eau et assainissement avec la CCPA. Assurances des équipements et installations. Unanimité.

Garantie d'emprunt pour la construction de 4 logements par un bailleur social à Kergreac'h. Unanimité.

Adhésion à la nouvelle convention de participation « prévoyance » pour les agents proposée par le Centre de Gestion du Finistère. Unanimité.

Indemnité de conseil allouée au comptable des services du Trésor chargée des fonctions de receveur de la commune. Unanimité (7 abstentions).